Certification de décès par les infirmiers - PP97E

2 jours

Blended

Public concerné

Infirmier diplômé d'Etat depuis au moins 3 ans, tout mode d'exercice.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Pré-requis

Etre diplômé depuis au moins 3 ans

Objectifs

› Énoncer et comprendre les données de mortalité en France, en particulier en lien avec les objectifs et les finalités d'usage statistiques de ces données
› Constater le décès
› Réaliser un examen clinique du processus mortel
› Remplir un certificat de décès relatif aux Décrets en vigueur
› Décrire le cadre administratif et juridique associé à l'établissement d'un certificat de décès
› Rédiger et transmettre le certificat de décès en format papier ou électronique
› Identifier les enjeux éthiques avec les familles

Contenu

› Statistiques sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel :
– Statistiques de mortalité en France, objectifs et finalités
– Constater le décès : signes positifs de mort, signes négatifs de vie
– Examen clinique du processus mortel : le diagnostic de la mort, les différentes causes et mode de décès, définition et identification de l'obstacle médico-légal et conséquences
– Remplissage du volet médical et retranscription fiable afin d'établir la statistique sur les causes de décès selon les règles de la classification internationale des maladies
– Synthèse du processus morbide conduisant au décès
› Administratif et juridique :
– Règlementation générale
– Remplissage du certificat de décès : volets administratif et médical au format papier ou électronique
– Enjeux et responsabilités inhérentes à la rédaction du certificat de décès et à l'assurance professionnelle
– Enjeux éthique avec la famille
– Rédaction des documents annexes au certificat de décès

Informations complémentaires

MODULE ADDITIONNEL de 3 heures facultatif en distanciel afin de compléter vos retours d'expériences terrain

Méthodes pédagogiques

› Apports théoriques
› Cas cliniques
› Mises en situation
› Retours d'expérience

Intervenants

› Infirmier diplômé d'Etat
› Médecin légiste
› Médecin généraliste

Évaluation des acquis

QCM dont la réussite est exigée pour valider la formation

Tarif Inter 480 € / pers.

Prochaines sessions

> 19 et 20 novembre 2026 - ANNULEE

> 8 et 9 mars 2027

> 31 mai et 1er juin 2027

04 73 75 40 30

cfps@chu-clermontferrand.fr

© CFPS CHU Clermont-Ferrand